



avis de contravention déplacement hors du domicile COVID-19

Par l'ange, le 20/04/2020 à 09:21

Bonjour,

j'ai ma fille qui a reçu une contravention déplacement hors du domicile, sur le secteur de Paris.

Ma fille habite en province a plus de 4 H de route de l'endroit où elle a eu cette contravention, de plus elle n'est pas sorti de chez elle depuis le début du confinement soit le 17/03/2020, l'adresse indiqué sur la contravention n'est pas l'adresse de chez elle mais la mienne , Elle est maman d'une petite fille de moins de 1ans et en aucun cas ne prendra le risque de l'exposé au risque du virus. Lors d'un contrôle pour non respect, demande t'il pas la pièce d'identité? car s'il l'avait demandé cela aurait pu éviter de recevoir cette contravention. J'ai une de mes filles qui est en placement administratif qui a fugué le foyer avait alerté la gendarmerie pour faire la déclarartion, je pense très fortement qu'elle a pris l'identité de ma fille. Comment faire pour annuler les 2 contraventions.

Cordialement